

## PREMIER DE LA CLASSE : Le site francereginfo.com

16-12-2007

-

S&rsquo;affirmer le premier, c&rsquo;est parfois abusif mais ça fonctionne.

-

Un exemple de plus : le communiqué par lequel Labrador, leader de l&rsquo;information financière réglementée, annonce la mise en place de la première base européenne d&rsquo;archivage d&rsquo;informations réglementées des sociétés cotées.

- En réponse au besoin croissant d&rsquo;information des investisseurs et au nouveau dispositif réglementaire européen, Labrador ouvre le service REGinfo &ndash; disponible sur le site [www.francereginfo.com](http://www.francereginfo.com) &ndash; à la disposition des émetteurs, des investisseurs et du public.

- Titre du communiqué : «[www.francereginfo.com](http://www.francereginfo.com) annonce le lancement du premier site européen d&rsquo;archivage d&rsquo;informations réglementées des sociétés cotées».

- S&rsquo;afficher N°1 : une voie ouverte à la plupart des communiqués, puisque toute entreprise est en définitive leader sur son marché !

- Tout dépendant de la définition du marché.